

la barrette. Dans les pays qui sont en relations diplomatiques avec le Saint-Siège, c'est un des privilèges du chef d'Etat de remettre lui-même au nouveau prince de l'Eglise la barrette rouge, apportée par les ablégats. C'est donc l'empereur François-Joseph qui remettra la barrette à Leurs Eminences les archevêques et évêques de Prague et de Cracovie.

— *L'allocution du Pape.* — Le Souverain Pontife a prononcé le 11 son allocution consistoriale. Il s'afflige des hostilités contre l'Eglise qui se sont rallumées simultanément en plusieurs parties de l'Europe. Le Saint-Père a parlé avec tristesse de la loi destinée à frapper les ordres religieux dans un nation voisine, qui ne mérite pas une telle calamité. Il a mis en relief l'inconséquence qu'il y a, pour un pays où est proclamée la liberté entière pour tous, à refuser l'existence même aux associations dont les membres font profession de pratiquer les conseils évangéliques, ou à la gêner.

Léon XIII a rappelé les manifestations tumultueuses et violentes qui se sont produites récemment en d'autres pays. Cela fait présager et craindre des événements pires encores pour l'Italie.

Le Souverain Pontife a fait allusion à la dure condition qui est faite à la papauté, et a parlé spécialement de la proposition de la loi sur le divorce qui sera probablement déposée.

— *Pour le jubilé pontifical de Léon XIII.* — La commis-